

Val d'Arc

tout naturellement



BULLETIN 2024



Mairie déléguée d'Aiguebelle

2 rue de l'Hôtel de Ville,
Aiguebelle,
73220 Val-d'Arc
Tél. : 04 79 36 20 25
mairie.aiguebelle@valdarc.fr

Mairie déléguée de Randens

4 place de la Mairie, Randens,
73220 Val-d'Arc
Tél. : 04 79 36 21 13
mairie.randens@orange.fr

Création / Impression :
Imprimerie Challésienne
73190 Challes-les-Eaux

Dépôt légal : janvier 2024

Sommaire

- 3** Le mot du Maire
- 4** Les travaux réalisés
- 9** Les projets
- 12** La Maison de Santé
- 14** Le milieu scolaire
- 16** Budget 2023
- 18** Le Social et Animations
- 20** Nouveaux commerçants
- 21** Plan Communal de Sauvegarde
- 22** Les cérémonies
- 23** Les grands évènements
- 24** Les concerts
- 25** Commission d'animation
- 27** Comportement citoyen
- 28** Les Brèves
- 30** Un peu d'histoire de nos communes
- 32** SIAEP
- 34** Dates à retenir
- 35** PanneauPocket

Le mot du Maire

Chers habitants de VAL-D'ARC,

Une année s'achève, une nouvelle s'ouvre avec ses joies, ses projets, ses incertitudes, ses attentes, ses espoirs... dans un contexte géopolitique international et national difficile.

Nous partageons beaucoup d'inquiétudes sur l'avenir, avec le trop-plein de textes réglementaires, le retour de l'inflation, la flambée des prix des énergies, ou encore l'augmentation des bases locatives de plus de 7 %, qui ne concourent pas à l'amélioration du pouvoir d'achat des familles.

Nous devons répondre à notre niveau, au défi climatique et aux variations de températures, en nous adaptant et en nous responsabilisant pour l'entretien de nos cours d'eau, de nos parcelles de forêts, de l'utilisation individuelle et collective de l'eau dont le coût deviendra inéluctablement de plus en plus élevé.



Nous avons aussi connu le retrait de l'ancien Maire de la Commune de Val-d'Arc, José RICO, qui œuvrait depuis 1977 en responsabilité à Randens pour ensuite créer la commune nouvelle de VAL-D'ARC. An nom de tous les élus et des habitants qui l'ont côtoyé, nous pouvons le remercier pour sa force de travail, son implication quotidienne et sa volonté de fédérer et mutualiser les structures en créant par exemple, le SIVU pour la construction de la caserne des pompiers ou encore le SIAEP en charge de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement des communes du territoire...

C'est dans la continuité, mais avec une méthode et une organisation qui seront bien entendu différentes, que nous relèverons collectivement les grands défis et chantiers pour que notre village reste attractif, avec des services, des commerces et des emplois de proximité, afin que les gens puissent trouver plaisir à y vivre.

Véronique GAZET a été élue Maire déléguée pour Randens et les adjoints, qui remplissaient parfaitement leurs missions, demeurent à leurs postes.



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse, en cette fin d'année, la disparition de deux anciennes conseillères municipales, Andrée Bois et Rosette Christin, qui ont beaucoup œuvré durant leur mandat d'élues en prenant plaisir à participer aux temps forts de la vie locale.

Toutes les deux dotées d'une belle personnalité, elles n'auront pas été épargnées par les épreuves personnelles, et les élus municipaux, actuels et anciens, le personnel communal, les Aiguebellains et Randaillons, leur seront toujours reconnaissants pour leur dévouement au service des autres et leur investissement et engagement pour la cause publique.

Vous découvrirez à travers ce bulletin, que l'année 2024 sera riche en travaux et événements avec parfois des gênes occasionnées, notamment lors du futur chantier de requalification de la Grande Rue d'Aiguebelle.

Plus que jamais, nous aurons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique que les 12 membres du Conseil Municipal Jeunes sont les premiers à réclamer, de respect les uns envers les autres, pour avancer dans une période où la raréfaction des moyens nous oblige à être inventifs et à faire des choix dans l'intérêt général.

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités, professionnelles ou associatives, animent notre village, concourent à sa vitalité et à son bien-être. Ils donnent du prix à la vie locale. Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service auprès des autres, les enseignants pour leur engagement au service de nos enfants, sans oublier les commerçants, professions libérales, entrepreneurs, pour leur dynamisme. Et je rends hommage aux personnels des services publics engagés pour notre sécurité (notre gendarmerie, nos pompiers). Je remercie le personnel municipal, dont nous connaissons le dévouement. Ce sont des professionnels, qui agissent d'abord pour servir, avec, pour beaucoup, une implication quotidienne dans tous les domaines.

Je vous souhaite à tous la meilleure santé possible, une bonne et heureuse année, avec une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.

Bien à vous tous.

Le Maire de VAL-D'ARC
Hervé GENON



Après deux très belles éditions de la fête de nos villages qui conservent leurs caractéristiques et identités, nous avons été séduits par la réussite de la première Color Run. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie locale. En parcourant notre site internet, nos panneaux lumineux, ou en vous connectant à l'application Panneau Pocket sur votre téléphone, vous ne pouvez pas passer à côté de la moindre information. Et outre, les grandes manifestations comme le festival Décapadiot les 28 et 29 juin, ou l'Echappée Belle du 23 au 25 août, nous verrons dans cette olympiade française passer le tour de France masculin le mercredi 3 juillet, et le tour de France féminin lors de la dernière étape « le Grand-Bornand-Alpe d'huez » le dimanche 18 août.

Les travaux réalisés

Rénovation des écoles

→ La rénovation de l'école élémentaire d'Aiguebelle continue avec la réhabilitation complète d'une salle de classe : isolation et réfection du sol, des murs et du plafond, VMC, meuble de stockage du matériel scolaire, rideaux.



Ces travaux permettent la sécurisation et l'isolement aux tiers entre la salle de classe et les logements situés au niveau supérieur.

→ Le groupe scolaire de Randens bénéficie depuis l'automne de travaux de rénovation énergétique.

En effet ce bâtiment type « Jules FERRY » avait grand besoin de faire peau neuve. L'isolation des murs par l'extérieur ainsi que le changement des huisseries permettent un confort intérieur et un gain énergétique. Des volets brises soleil vont être installés permettant ainsi de laisser pénétrer la lumière tout en évitant que le soleil ne surchauffe les salles de classe au printemps et à l'automne.



L'installation d'un nouveau mode de chauffage plus écologique et plus économique est prévue pour 2025.

Cela fait partie de la seconde phase de ce projet, permettant ainsi de remplacer les chaudières fioul de trois bâtiments communaux par une chaufferie bois.

L'installation de chantier a permis de pouvoir réaliser des travaux sur la toiture permettant d'étancher les infiltrations des eaux de pluie au niveau des noues

Ce projet a trouvé le soutien de nombreux partenaires et financeurs tels que la Région, le Département, le SDES, le TELT... sans lesquels ce projet n'aurait pas pu être envisagé.

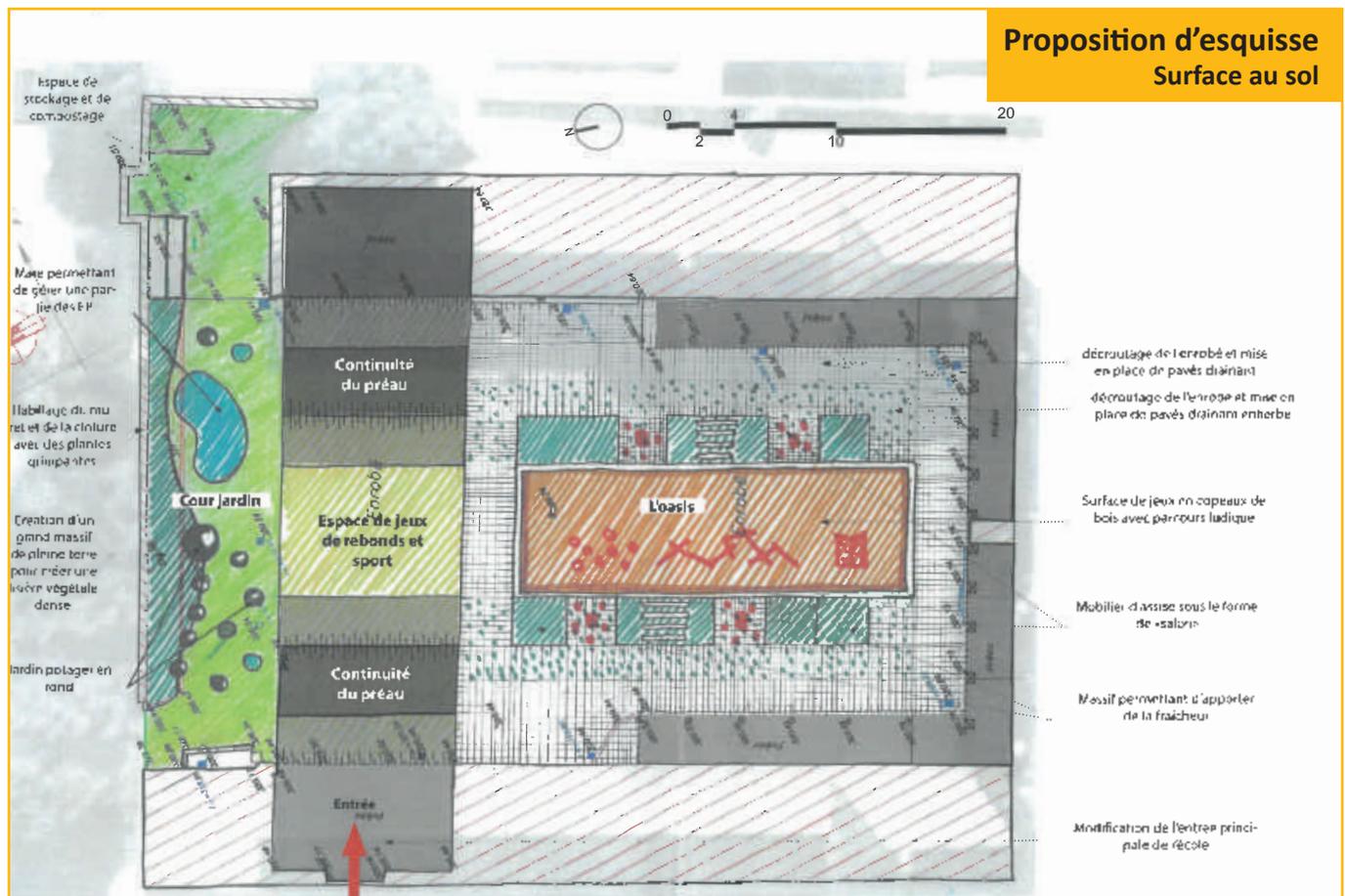
Montant estimé des travaux 1 282 052 €

→ Le projet de végétalisation de la cour de l'école primaire d'Aiguebelle devrait se dérouler pendant les vacances estivales prochaines. Des coins de verdure seront aménagés permettant d'apporter de la fraîcheur ainsi que des zones de désimperméabilisation des sols. Des bassins tampons des eaux de pluie seront créés afin

de limiter les effets des fortes pluies sur le réseau de collecte.

Ce projet d'un montant de 325 000 € est subventionné par l'agence de l'eau à hauteur de 154 500 €.

(Plan page suivante)



Projet de création d'un parking et rénovation du plateau sportif

→ Le conseil municipal a engagé une réflexion sur l'aménagement de ces deux sites de Randens.

Éclairage public

→ Un diagnostic de l'éclairage public a été réalisé. Il ressort que l'état de notre parc est vieillissant et hétérogène. Il a été construit et ensuite rénové sur plusieurs décennies.

Un certain nombre d'armoires électriques doivent être remise en conformité et des points lumineux sont de gros consommateurs énergétiques, de plus le niveau d'éclairage n'est pas homogène pouvant de la gêne.

Suite à ce diagnostic, le Conseil Municipal a confié à la société Ombre et Lumière une mission de maîtrise d'œuvre afin de réaliser les travaux permettant de moderniser notre réseau d'éclairage.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale d'aménagement et de mobilité suivant un plan pluriannuel de travaux, nous permettant de réaliser les investissements nécessaires tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement (gain de 40% sur la puissance installée) et de maintenance.

Une réflexion est en cours sur le niveau d'éclairage, l'abaissement ou la coupure de l'éclairage pendant une tranche horaire nocturne

Coût estimé des travaux sur toute la période de rénovation : 460 000 €

Coût de la maîtrise d'œuvre : 16 440€



Travaux d'enrobés

→ Cette année encore une partie du réseau routier a été rénovée.

Les travaux ont porté sur le chemin de l'Huilerie, le chemin du Bouchet ainsi que le chemin de la Marliéry. Ces trois voies, qui ont subi cette année des travaux très importants pour la mise en place de l'assainissement séparatif, ont vu leur tapis complètement refait.



Évènements climatiques :



→ Hameau des Durnières

Les épisodes pluvieux des dernières semaines ont généré des glissements de terrain importants ainsi que des laves torrentielles.

Ainsi, sur les chemins des Durnières, ce sont plusieurs centaines de mètres cubes de boue et d'arbres qui ont coupé l'accès au hameau.

L'entreprise Villard est intervenue très rapidement afin de débiter les bois et la société Duverney TP a évacué les matériaux ce qui a permis de rétablir la circulation très rapidement.

Les agents du RTM ont été sollicités et ont préconisé la purge des bois autour de la coulée afin de décharger le terrain.

La circulation a été à nouveau fermée pendant une journée afin de pouvoir réaliser ces travaux en toute sécurité. Nous tenons à remercier les entreprises pour leur très grande réactivité.

Des blocs en béton seront installés très prochainement afin de sécuriser la voie de circulation comme cela avait déjà été fait à quelques dizaines de mètres. Effectivement, sur cette route ce n'est pas le premier éboulement qui se produit à partir d'un terrain privé, et sur cette même route, quelques jours plus tôt, la chute d'un rocher a entraîné l'effondrement des blocs et grillages de protection. **Ceux-ci avaient été très rapidement remis en place.**



→ Ruisseau des Thuiles

Le 13 décembre, le ruisseau des Thuiles est sorti de son lit sur le chemin des Fougères entraînant un glissement de terrain très important. La lave torrentielle est arrivée au hameau de « Sur la Maissonette » où, arrêtée par un pont, elle s'est déversée dans les propriétés riveraines entraînant des dégâts matériels.

L'entreprise Barbier est intervenue le soir même afin de remettre le ruisseau, qui menaçait des habitations, dans son lit. La municipalité la remercie pour sa très grande réactivité et disponibilité.

Grâce à une belle solidarité familiale, le pire a pu être évité et l'ensemble des biens préservés.

Les services de la GEMAPI du syndicat du pays de Maurienne ont pris le relais et ont missionné une entreprise pour le déblaiement et la remise en état du pont du hameau de « Sur la Maissonette ».



→ Ruisseau des Caroches

Ce Ruisseau qui prend ses sources au dessus du hameau de « Montfort » a lui aussi été capricieux. Le mauvais entretien des forêts et des chutes d'arbres dans son lit ont entraîné des ruissellements sur la piste forestière.

L'intervention d'une pelle mécanique a été nécessaire dans un second temps, après l'intervention des agents communaux, afin de rétablir la situation.



→ Hameau du Replat

Malheureusement ce hameau n'a pas été épargné car une lave est venue s'engouffrer dans la cave d'une habitation. Plusieurs centaines de mètres plus haut, une coulée de boue s'est produite sous l'effet des pluies à répétition et a dévalé la pente pour finir sa course sur la route du Replat.



Nous rappelons que :

En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

L'article L 215.14 du Code de l'Environnement indique que l'entretien comprend les opérations relatives à l'enlèvement d'embâcles, de débris et d'atterrissements, flottants ou non, afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et de permettre l'écoulement naturel des eaux. Par conséquent, au titre de l'entretien, le propriétaire riverain peut procéder à la gestion d'atterrissements (dépôts de matériaux localisés) sous réserve de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre. Ce type d'opération se limite à une simple remise en mouvement des matériaux ou des prélèvements très limités en volume.

Ainsi en cas de dégâts, la responsabilité civile des propriétaires riverains peut être engagée.

Ces épisodes climatiques nous obligeront tous, encore plus aujourd'hui qu'hier, à nous assurer de l'entretien de nos parcelles et de nos cours d'eaux et de prévenir nettement les endroits stratégiques pour limiter les effets de tels évènements qui pourraient se répéter de plus en plus fréquemment.



Le Plan Local d'Urbanisme devrait connaître sa concrétisation dans l'année 2024

→ Suite à l'étude de nos premiers éléments et du projet de règlement, la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale nous demande certaines études complémentaires avant que nous puissions procéder avec le conseil municipal à la phase d'arrêt du projet de PLU qui sera ensuite transmise aux personnes publiques associées et aux consultations particulières obligatoires comme la Chambre d'Agriculture. Le Tribunal Administratif désignera ensuite un commissaire-enquêteur pour le suivi de l'enquête publique et ainsi recueillir les avis avant de remettre son rapport et d'envisager une adoption de notre document.

Les projets

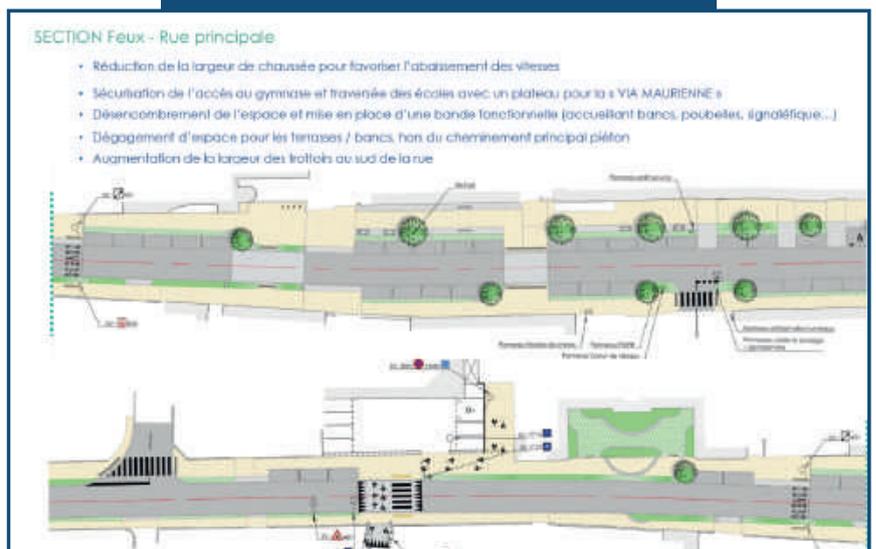
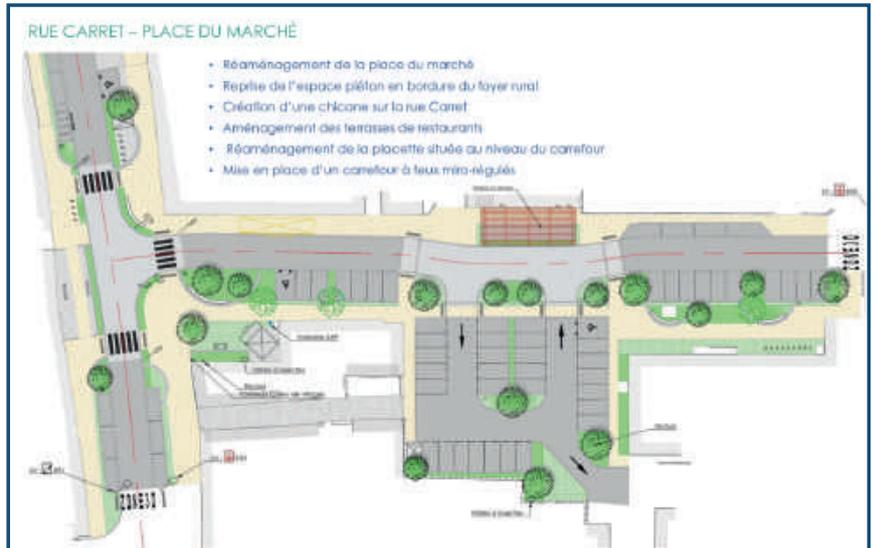
Travaux de requalification de la traversée d'Aiguebelle

→ La consultation pour les travaux de requalification de la rue principale d'Aiguebelle a été lancée juste avant Noël, avec l'espoir de retenir l'entreprise en ce début d'année, et de démarrer les travaux dans le courant du mois de mars.

Il est envisagé une première tranche pour un montant de 2.2 M€ qui consistera à réaménager la place du marché (bloc sanitaire - éclairage - parking végétalisé - revêtement...), à reprendre toute la partie aval des feux tricolores jusqu'au carrefour de Montgilbert ou tout sera repensé, des espaces de circulation routiers aux espaces piétons (largeur de voirie - éclairage public - parkings - revêtement - mobilier urbain - espace de détente - trottoirs...).

L'aménagement du carrefour de Montgilbert sera quant à lui réalisé dans l'automne.

Cette opération s'accompagne d'un projet de ravalement des façades donnant sur la rue, avec un programme d'incitations financières développé par ailleurs qui devrait permettre à de nombreux propriétaires d'engager des travaux de rénovation et d'embellissement.



PÉRIMÈTRE DE PROJET - TRANCHE 1 ET 2



Mise à disposition de composteurs individuels

→ Suite à la mise en place de la loi AGECE : loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, nous allons proposer en lien avec le SIRTOM Maurienne, une distribution de composteurs individuels.

(Cette décision européenne vise à mieux valoriser nos déchets alimentaires. Ils représentent 1/3 de notre poubelle : épluchures, restes de repas, marc de café ... Lorsqu'ils sont jetés dans les ordures ménagères (sac noir), ils sont amenés à Chambéry pour être incinérés. Ces déchets sont très humides (entre 60 à 90%), les incinérer revient à brûler de l'eau !

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères coûte 125 € auxquels il faut rajouter la collecte et le transport. Le SIRTOMM amène 14 000 tonnes de déchets à l'incinérateur par an. Faites le calcul !

N'oublions pas, le transport et l'incinération ont également un impact environnemental non négligeable.)

Ces composteurs seront remis gratuitement aux habitants de la commune de Val-d'Arc.

Afin que toute personne intéressée puisse en bénéficier, cette distribution sera faite en fin de journée le **vendredi 2 février 2024 de 16h30 à 19h à l'atelier communal de Randens**. Il n'y aura pas de réservation possible.

Une confirmation sera donnée par le biais de nos panneaux à messages variables ainsi que par l'application « PanneauPocket ».

Nous allons également mettre en place des composteurs collectifs. A l'heure actuelle nous n'avons aucune date retenue. Une première évaluation a été organisée et cinq lieux sont retenus : trois emplacements sur la commune déléguée d'Aiguebelle et deux sur la commune déléguée de Randens au plus près des bâtiments collectifs. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons plus d'informations de la part du SIRTOM Maurienne.



Réussir son compost

Pour transformer ses déchets organiques en compost, il suffit de respecter quelques règles simples. Objectif : fournir les meilleures conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les déchets.

Le compost, un terreau « maison »

En présence d'oxygène et d'eau, **les matières organiques sont transformées par des micro-organismes** (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes...). Au terme du processus, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr. Un produit idéal pour votre potager, vos fleurs, vos plantes en pot, les espaces verts de votre résidence, des jardins partagés...

Le compost, mélangé à la terre, augmente le taux de matière organique dans le sol, améliore sa porosité et maîtrise son érosion. Pour cela, il suffit de l'épandre en couches minces, puis de l'incorporer superficiellement au sol par binage.

Il favorise la croissance des plantes et leur développement racinaire.



Le compost mûr se caractérise par sa couleur foncée et sa structure grumeleuse.

Quels déchets composter ?

Sans hésiter

- ▶ **Les déchets de cuisine** : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- ▶ **Les déchets de jardin**, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage (voir page 18) : tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.
- ▶ **Certains déchets de maison** : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Modérément ou avec précaution

- ▶ **Les déchets très ligneux et durs** (tailles, branches, os, noyaux, trognons de chou...) : parce qu'ils se dégradent plus difficilement, ils peuvent être broyés au préalable.
- ▶ **Les mauvaises herbes** : leurs graines résistent au compostage et peuvent germer.
- ▶ **La viande** : il est préférable de la placer en petits morceaux au centre du tas, hors d'atteinte des animaux.
- ▶ **Les coquillages et les coquilles d'œufs** : même s'ils ne se décomposent pas, leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération.
- ▶ **Les végétaux malades** : si la plupart des germes pathogènes, concurrencés par les micro-organismes du compostage, sont éliminés, on ne peut pas garantir une hygiénisation totale et la destruction des graines. Le compost peut alors permettre la propagation des maladies.

DES DÉCHETS ORGANIQUES UTILES AUX VÉGÉTAUX... ET AUX ANIMAUX !

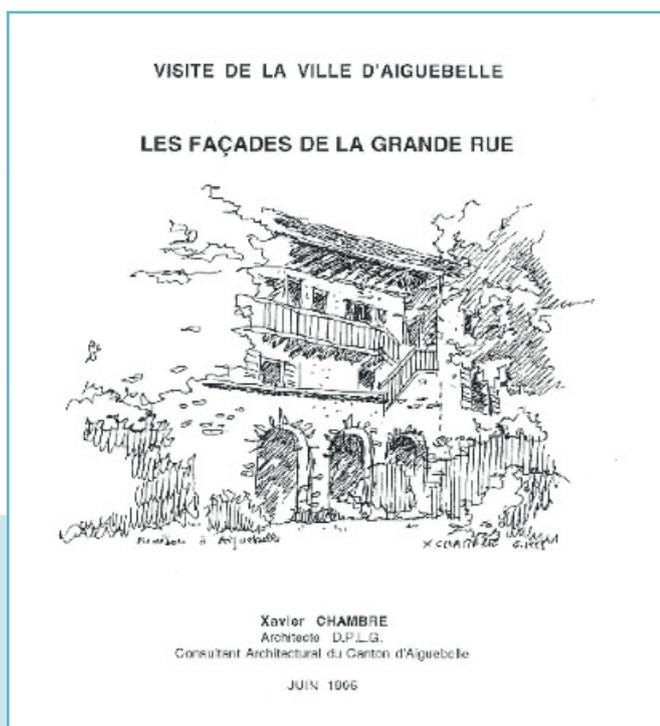
Certains déchets (viande et croûtes de fromage) peuvent nourrir vos animaux domestiques (chats, chiens...). Pensez aussi à donner les restes de pain, épluchures... à vos lapins. C'est moins de déchets dans votre poubelle et une bonne alternative à l'achat de nourriture.

Rénovation des façades dans la traversée d'Aiguebelle



→ Pour accompagner les travaux de la traversée d'Aiguebelle prévus courant 2^{ème} et 4^{ème} trimestre 2024, Monsieur Genon et le conseil municipal ont souhaité mettre en place un budget pour aider les propriétaires désireux de rénover les façades de leur bâtiment.

L'enveloppe budgétaire totale est de 200.000 euros. Ce projet s'étalera sur 3 années : 2024, 2025 et 2026 et concernera les façades visibles depuis la grande rue d'Aiguebelle figurant sur la liste définie par le conseil municipal. Cet inventaire a été établi suite à l'étude faite par le bureau ALP'INGENERIE – DEVELOPPEMENT et une étude des façades de la grande rue d'Aiguebelle par l'ancien Consultant Architectural du Canton d'Aiguebelle datant de 1995.



En s'appuyant sur tous ces conseils, nous souhaitons protéger notre patrimoine. De ce fait nous aiderons également les propriétaires qui souhaitent remettre en état les volets ajourés, balcons et portes identifiés.

Un COmité de PILotage (COFIL) composé d'élus et de techniciens sera mis en place pour instruire les dossiers. Chaque dossier instruit sera ensuite présenté au conseil municipal pour validation.

Les travaux qui pourront être subventionnés sont les suivants :

- Travaux de ravalement complet avec peinture
- Travaux de peinture uniquement :
- Remise en état à l'identique des volets identifiés
- Remise en état des ferronneries des balcons identifiés :
- Remise en état des portes identifiées :

La subvention opération façades est cumulable avec toute autre aide de droit commun.

Tous les propriétaires concernés et intéressés pourront prendre contact avec la mairie déléguée d'Aiguebelle pour de plus amples renseignements.



Maison de Santé Pluriprofessionnelle Porte de Maurienne

→ Depuis 2022, les professionnels de santé exerçant sur le territoire de la communauté de communes de Porte de Maurienne se sont réunis en une équipe pluriprofessionnelle autour d'un projet de santé pour une meilleure prise en charge de leur patientèle, sous le nom de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Porte de Maurienne.

Un bâtiment, qui regroupera une majorité de ces professionnels de santé et dont la communauté de communes sera propriétaire, verra le jour prochainement dans le jardin actuel de l'EPHAD à Aiguebelle.

Cette organisation en MSP permet de :

- Coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la MSP amenés à assurer votre suivi médical ;
- Vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la MSP dont vous avez besoin ;
- Organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.

Dr Jean-Bastien BOUVIER

Dr Carole PACCARD

7 chemin du Grand Arc
Randens - 73220 Val d'Arc

RDV sur www.maiaa.com

ou du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
par tél. : 04 79 36 25 80.

Dr Françoise PICOLLET BONNE

Dr Nathalie NATURALE

21 Rue Sainte Catherine
Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV sur www.clickdoc.fr

et pour les urgences par tél. : 04 79 36 35 64.

En dehors des horaires d'ouverture des cabinets, appelez le centre 15 (SAMU) aux numéros suivants : 15 ou 112. Des informations vous seront communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

Les samedis, dimanches et jours fériés, de 12h à 20h, un médecin est systématiquement de garde pour le secteur de Porte de Maurienne. Appelez le centre 15 (15 ou 112) qui transférera votre appel vers le médecin de garde.

Les maisons médicales d'Albertville, de Saint-Jean-de-Maurienne ou de Chambéry ne sont pas prévues pour prendre en charge les patients de Porte-de-Maurienne.

Pharmacie du Grand Arc

36 Grande Rue
Aiguebelle 73220 Val d'Arc
Tél. : 04 79 36 21 81

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 15h à 19h

Samedi : 8h30 à 12h et 15h à 18h

En dehors de ces heures d'ouverture, pour connaître la pharmacie de garde, consultez le planning des gardes affiché devant la pharmacie ou www.servisgarde.fr ou téléphonez au 0825 74 20 30 (0.15 € la minute).

Cabinet dentaire

Vasile PINZARU

58 Grande Rue
Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV au 04 79 26 21 38

Cabinet sage-femme

Christine LOPES BRIAUMONT

32 rue Sainte Catherine
Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV au 06 62 21 38 80

Cabinet infirmier

Sylviane DIMIER, Nathalie BOUCHEZ

Passage Sainte Geneviève
Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV au 04 79 36 32 19



Cabinet de kinésithérapie

Anne GERBIER, Dorota CICHONSKA, Katarzyna DRAUS

87 chemin de la Carrière

73220 Aiton

RDV au 04 79 36 63 84

Cabinet de psychologie

Sabine FLOTTES LEMOINE

13 place de la Mairie

Randens - 73220 Val d'Arc

RDV 06 15 65 35 19 ou www.doctolib.fr

Cabinet de kinésithérapie

Thimotée DERRIER, Atman SAIDI, Mishka TITO

35 route de La Corbière

73220 Saint-Pierre-de-Belleville

RDV au 06 24 04 67 70

Cabinet d'ostéopathie

Claire GEST

Passage Sainte Geneviève

Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV au 07 69 88 34 66 ou www.doctolib.fr

Cabinet de pédicure-podologie

Laurenne FERRAN

Passage Sainte Geneviève

Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV au 07 89 35 22 05

Magasin d'optique

La Lunetterie de Marion

26 Grande Rue

Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

RDV au 04 79 85 24 64

ou www.opticiensparconviction.fr/.../prise-de-rdv



Le milieu scolaire

Les écoles de Val-d'Arc

La commune de Val-d'Arc regroupe trois écoles :

ÉCOLE PRIMAIRE DE RANDENS

CLASSE	ENSEIGNANT.E	NOMBRE D'ÉLÈVES
PS / CE1	Sylvie Drège (directrice)	9 PS / 10 CE1
MS / GS / CP	Sandrine Angerand	5 MS / 9 GS / 9 CP
CE2 / CM1 / CM2	Mickaël Foucault	11 CE2 / 7 CM1 / 11 CM2
TOTAL		71

→ Cette rentrée, nous déplorons la fermeture d'une classe avec des effectifs en forte baisse et pas suffisamment d'arrivées dans les écoles d'Aiguebelle pour imaginer une autre organisation de la répartition des élèves d'autant plus que plusieurs inscriptions ne se sont faites qu'au cours de l'été.

Travaillent à l'école de Randens : Marion Catellat et Cathy Paviet comme ATSEM, Sylvie Fèvre, Christelle Pascual, Valbona Gusturanav, Catherine Blain et Françoise Giuranna comme agents de cantine, périscolaires et de ménage.

ÉCOLE MATERNELLE D'AIGUEBELLE

CLASSE	ENSEIGNANT.E	NOMBRE D'ÉLÈVES
PS / MS	Séverine Cotard	28
PS / MS	Julie Berthet (directrice)	28
TOTAL		56

Travaillent à l'école d'Aiguebelle maternelle : Sophie Cocqueel, Aurore Linossier comme ATSEM, Annick Ulliel, Sylvie Michelland et Françoise Giuranna comme agents de cantine et périscolaires, Catherine Blain comme agent de ménage et une accompagnante d'enfants en situation de handicap.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'AIGUEBELLE

CLASSE	ENSEIGNANT.E	NOMBRE D'ÉLÈVES
CP	Alice Copin (directrice) - Marie Petrequin	22 1 inclusion ULIS
CE1 / CE2	Marie Vernet	16 CE1 / 5 CE2 1 inclusion ULIS
CE2 / CM1 / CM2	Brunelle Aubert	4 CE2 / 8 CM1 / 9 CM2 4 inclusions ULIS
CE2 / CM1 / CM2	Pierre Michalinoff	4 CE2 / 9 CM1 / 8 CM2 4 inclusions ULIS
ULIS	Pedro Rodriguez	12
TOTAL		93

Travaillent à l'école d'Aiguebelle élémentaire : Sandrine Rennard, Viviane Faiola, Evelyne Gaudin, Rudy Laymand, Sandrine Duhamel, Elheme Loshaj, et Manuela Marganella en agents de cantine, périscolaires et de ménage et plusieurs accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH).

Opération petits-déjeuners à l'école

→ **L'opération petits-déjeuners amorcée sur les écoles de Val d'Arc au printemps 2022 se poursuit.** Dorénavant, les enfants des écoles d'Aiguebelle se voient proposer le matin à leur arrivée un petit déjeuner : briques de lait, pain et fruits afin qu'ils aient un apport nutritif suffisant pour tenir jusqu'au repas de midi. Ce dispositif est encadré par le personnel communal et les enseignants. Il est financé par l'Éducation Nationale.



Spectacle né quelque part

La Médiathèque de Val-d'Arc : toujours aussi dynamique

L'année 2023 a commencé par la Nuit de la Lecture où petits et grands ont frissonné sur le thème de la peur. En mars, plusieurs temps forts ont eu lieu à la médiathèque : un concert de chants et contrebasse de Matthieu Barbances et un atelier avec l'auteure-illustratrice Emilie Vast pour les enfants qui ont pu illustrer l'initiale de leur prénom.

Le vendredi 7 avril, c'était le traditionnel spectacle Bib' en scène, cette année Puch un mélange entre beatbox et hip-hop qui a ravi un public nombreux.

Les scolaires des écoles de Val d'Arc ont pu profiter du spectacle « Né quelque part » de Matthieu Barbances pour les CM et les collégiens, les plus jeunes d'ateliers avec Elodie Balandras autour de l'exposition « un nouveau printemps pour Pépé Ours » à l'espace Arts Visuels.

Elodie Balandras a aussi animé un atelier pour parents-enfants, tout public, le mercredi 3 mai, pour apprendre à dessiner Pépé Ours.

Les enfants du centre de loisirs ont bénéficié de temps de lectures et d'ateliers à la médiathèque pendant les différentes périodes de vacances.

Comme chaque année, la médiathèque a participé au forum des associations et à la fête du jeu.

Le spectacle « Une toute petite goutte de vie » de la Compagnie Chapiteau théâtre a réuni les tout-petits de la crèche, du relais petite enfance et de la médiathèque le vendredi 6 octobre. C'était dans le

Écoles et médiathèque

→ **En 2023, le projet école et bibliothèque a été marqué par le thème du Vivre ensemble.**

Toute l'année, les élèves des écoles de Randens et d'Aiguebelle sont venus à la médiathèque pour découvrir une sélection de livres sur la thématique du vivre ensemble. Deux classes de 6^{ème} du collège d'Aiguebelle, la crèche et des résidents de l'EHPAD ont également participé au projet.

L'année a été ponctuée de plusieurs temps forts : Rencontre avec l'association Zicomatic, Spectacle de Matthieu Barbance ; « Né quelque part », Rencontre avec l'auteure et illustratrice Elodie Balandras, Exposition « Un printemps pour Pépé Ours » à l'espace d'Arts Visuels....

Le projet s'est clôturé en juin par le vote du livre préféré des CM et des 6^{ème} et par la découverte des nouveaux jeux de société de la médiathèque !

RDV en 2024 pour de nouvelles aventures à la médiathèque !!

Article rédigé par Mélanie Guyodo, bibliothécaire



Exposition Pépé Ours

cadre de l'opération Premières pages, où les enfants nés en 2022 ont reçu l'album « Une toute petite goutte de pluie » offert par le département.

Depuis le mois d'octobre, tous les 1^{ers} jeudis du mois la médiathèque organise une après-midi jeux de société.

Le samedi 18 novembre, c'était la projection du film documentaire « Il pleut des anges », en présence de la réalisatrice.

Le jeudi 23 novembre a eu lieu la première édition de la journée du livre Jeunesse en Porte de Maurienne, avec animations pour les scolaires et vente de livres à 1€ pour tous.

L'année se termine avec la journée de Noël à la médiathèque le mercredi 13 décembre avec lectures le matin et atelier créatif l'après-midi.

Article rédigé par Marie Camille Perbet, bibliothécaire

Budget 2023

Le Conseil Municipal de Val-d'Arc a approuvé le 07 avril 2023
le compte Administratif 2022

Dépenses de Fonctionnement → 2 269 460 €

Recettes de Fonctionnement → 2 607 122 €

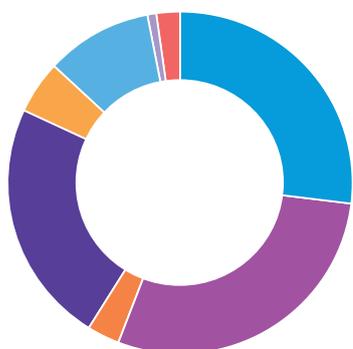
Résultat de Fonctionnement → + 337 662 €

Dépenses d'Investissement → 1 128 194 €

Recettes d'Investissement → 1 401 341 €

Résultat d'Investissement → + 273 147 €

BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2023



Charges à caractère général 27%

Charges exceptionnelles 2%

Charges financières 1%

Autres charges gestion courante 10%

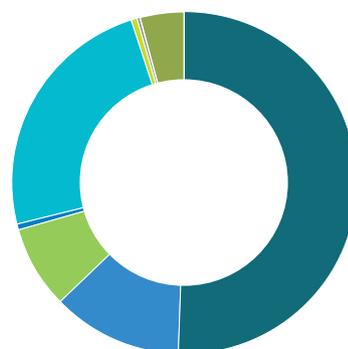
Opération d'ordre entre sections 5%

Virement section investissements 23%

Atténuation de produits 3%

Charges de personnel 29%

BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES 2023



Impôts et taxes 51%

Produits et services 4%

Opérations d'ordre entre sections 0,1%

Atténuations de charges 0,5%

Excédent antérieur reporté 24%

Produits exceptionnels 0,6%

Autres produits gestion courante 8%

Dotations et participations 12%

→ Le Conseil Municipal de Val-d'Arc a voté le budget de Fonctionnement 2023 pour un montant de 2 954 892 € et le budget d'Investissement 2023 pour un montant de 3 152 210 € :

→ Le virement de la section Fonctionnement reporté en Investissement s'élève à 680 048 €.

→ **Point sur la trésorerie** : La commune de Val-d'Arc disposait au 01/01/2023 d'une trésorerie de 936 855 €.

→ **Point sur l'endettement** : Le capital restant dû au 01/01/2023 des emprunts de la commune de Val-d'Arc s'élève à 548 516 €. Pour l'année 2023, le remboursement en capital s'élèvera à 49 790 € et les intérêts d'emprunt à 9 594 €.

→ **Point sur la fiscalité** : à compter de cette année, la commune qui ne gérait plus que deux taxes (le Foncier Bâti (FB) et le Foncier non Bâti (FNB)), doit à nouveau voter un taux de Taxe d'Habitation. Cette taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à la résidence principale, et sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

→ Le Conseil Municipal a décidé pour 2023 une hausse des taux de 3% pour compenser l'inflation qui s'est élevée à 5,2% en 2022.

→ Les taux 2023 produits par l'Administration fiscale ressortent à 26.80% pour le Foncier Bâti, 81.83% pour le Foncier Non Bâti et 11.37% pour la Taxe Habitation, pour la commune de Val-d'Arc.

→ Ces taux s'élèvent respectivement à 27.68% (FB) et 78.95% (FNB) pour Aiguebelle et respectivement à 25.69% (FB) et 82.80% (FNB) pour Randens.

→ Il est nécessaire que les taux des deux communes convergent vers les taux appliqués à Val-d'Arc.

→ Pour les deux communes, cela se traduit par des hausses et des baisses de taux qui s'étalent sur une durée de 6 ans.

→ Ce n'est qu'après cette période d'étalement de 6 ans que les deux communes auront des taux d'imposition similaires :

FONCIER BÂTI (RAPPEL DU TAUX CIBLE : 26.80%)		FONCIER NON BÂTI (RAPPEL DU TAUX CIBLE : 81.83%)	
RANDENS	AIGUEBELLE	RANDENS	AIGUEBELLE
2019 → 22.34%	2019 → 28.29%	2019 → 80.71%	2019 → 69.17%
2020 → 22.87%	2020 → 27.83%	2020 → 80.20%	2020 → 70.59%
2021 → 23.39%	2021 → 27.36%	2021 → 79.77%	2021 → 72.08%
2022 → 24.38%	2022 → 27.35%	2022 → 80.89%	2022 → 75.12%
2023 → 25.69%	2023 → 27.68%	2023 → 82.80%	2023 → 78.95%

La commune de Val-d'Arc a décidé pour 2023 les investissements suivants, pour les plus importants

Groupe scolaire de Randens → 1 194 126 €

Contrat petite ville (aménagement de la traversée d'Aiguebelle - Place du Marché - Place de l'Hôtel de ville) → 531 800 €

Assainissement → 382 397 €

Écoles → 377 000 €

Voirie → 157 523 €

Acquisitions foncières → 104 500 €

Aménagement du parking de Randens + jeux → 103 600 €

Travaux divers → 57 600 €

Cimetières → 50 000 €

Plan Local d'Urbanisme → 30 000 €

Secrétariat de Mairie → 21 100 €

Travaux forestiers → 18 560 €

L'activité de L'ADMR PORTE DE MAURIENNE en 2023

L'ADMR intervient, avec le soutien de la communauté de communes Porte de Maurienne, sur les 11 communes du territoire afin de préserver autant que possible le maintien à domicile de nos aînés avec un maximum d'autonomie et de bienveillance.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 30 juin 2023. Pour l'année 2022, ce sont :

- 20 aides à domicile soit environ 16 ETP (Equivalent Temps Plein)
- 1 secrétaire associative
- 20.700 heures réalisées (personnes âgées, personnes handicapées et familles, aides ponctuelles hors temps de livraison repas)
- 8.353 repas livrés
- 91.119 kms effectués hors livraison repas.

En 2023 plus de 9.000 repas ont été livrés et nous devrions constater une baisse significative des heures d'intervention.



Suite à des subventions obtenues par la CARSAT il a été possible de financer un train de pneus hiver pour chaque salariée en CDI et répondant aux critères d'attribution.

Certains bénévoles et salariées ont également participé au forum des associations organisé par l'AACA le samedi 9 septembre 2023 en réalisant des saynètes relatant des moments de vie auprès de nos bénéficiaires.

Le samedi 18 novembre 2023 nous avons organisé, avec l'aide des membres du conseil d'administration et un financement de la caisse locale du Crédit Agricole d'Aiguebelle, une soirée cabaret. Cette soirée a connu un grand succès. La totalité de la recette a été versée à l'association ADMR Porte de Maurienne pour aider au financement des pneus pour les salariées.

Horaire d'ouverture au public du bureau de l'ADMR PORTE DE MAURIENNE :

Les lundis et mardis de 9h à 12h,
les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h

Bureau fermé les lundis et mardis après-midi

Tél. : 04 79 44 71 95 – mobile 06 43 94 09 49
porte-de-maurienne@fed73.org



Pour qui ?
Pour tous les parents ou futurs parents accompagnés d'un enfant non encore scolarisé

Pour quoi ?
Pour se rencontrer, échanger, partager, apprendre, découvrir... autour du jeu avec votre enfant

Gratuit
Ouvert à tous
Anonyme
Pas d'inscription
Le temps qu'on veut

Où ?
Salle orange de l'AAC

Entre 9h et 11h30




Aiguebelle

11-janv
25-janv
08-févr
07-mars
21-mars
04-avr
02-mai
16-mai
30-mai
13-juin
27-juin

05-sept
19-sept
03-oct
17-oct
14-nov
28-nov
12-déc

Règles de vie

- On parle des personnes présentes
- Ce qui se dit à la Roul'hotte reste à la Roul'hotte
- Si je suis malade, je prends soin de moi et de autres, je reste à la maison
- On vient quand on veut, le temps qu'on veut
- On coupe son téléphone
- On ne dit pas de gros mots

Vos accueillantes :
Christiane, Suzie,
Viviane et Agnès





AACA

Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle Centre Socio Culturel & antenne France services

Depuis 40 ans, avec les habitants, les partenaires et les élus locaux, l'AACA contribue au dynamisme du territoire Porte de Maurienne !



Pour les 0-3 ans et leurs parents

« La Roulotte », un lieu d'accueil itinérant enfants/parents
les mardis et jeudis matin (Aiguebelle, Aiton, Epierre et Saint Georges d'Hurtières)

Pour les enfants et les jeunes

Les 4-17 ans : un accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires (4 groupes d'âge : 4/5 ans, 6/8 ans, 9/11 ans et 12/17 ans)

Les 14-25 ans : des animations et accompagnements de projets toute l'année et des accueils en salle des jeunes les vendredis soir de 18h à 22h



Pour les familles

Des actions très variées : sorties, visites, soirées parentalité...



Pour les + de 60 ans

Ateliers artistiques, conférences, visites, balades...

Une salle disponible le lundi après-midi pour jouer (scrabble, belote...)



Pour tous

Une antenne France services (accompagnement aux démarches administratives, aide à la recherche d'emploi et de formation, ordinateurs en accès libre), à l'AACA et en permanences décentralisées (Aiton, Argentine, Epierre, Saint Georges d'Hurtières, Saint Pierre de Belleville)

→ Des cours de français et d'informatique

→ Du cinéma, des spectacles et des sorties culturelles

→ Des services pour les associations : matériel, accompagnement

→ Une fête du jeu et un forum des associations au Parc Rochette

Des partenaires à votre écoute sur rdv

→ Mission Locale Jeunes pour les 16-25 ans (tél. : 04 79 64 41 02)

→ Point Info écoute familles (tél. : 04 79 62 61 18)

→ Pôle emploi

On vous attend ! Vous pouvez nous rejoindre :

→ En participant à nos activités

→ En devenant bénévole sur des activités ponctuelles

→ En intégrant notre Conseil d'Administration

→ En adhérant

L'AACA vous accueille dans le bâtiment Le Cairn, Parc Rochette à Aiguebelle/Val d'Arc

Sans RDV

Lundi : 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h

Mercredi et Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h

Sur RDV pour France Services

au 04 79 36 37 27

ou aiguebelle@france-services.gouv.fr

Inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur acaiguebelle.com !

Accueil : 04 79 36 37 27 - ecrire@acaiguebelle.com

EHPAD • Les Belles Saisons

De près ou de loin, chacun d'entre nous est aujourd'hui confronté aux problèmes liés à la vieillesse ou au handicap. Le public accueilli en EHPAD est fragile et il faut être attentif aux activités proposées pour maintenir l'autonomie et favoriser le lien social.

Vivre sa vieillesse comme une chance, comme une période de renouveau, ce n'est pas chose facile. La vieillesse n'est qu'une période, une étape de notre chemin de vie. Comme les autres périodes, bien des choses peuvent encore se jouer : un autre amour, des autres valeurs, se découvrir encore et toujours.

L'association « De la Vie pour Eux ! » a vu le jour en avril 2022 et a pour mission d'améliorer la qualité de vie sociale des résidents de l'EHPAD « Les Belles Saisons », de favoriser et développer des projets ciblés sur la vie sociale à l'EHPAD « Les Belles Saisons » et de contribuer au mieux-être des résidents en donnant une autre dimension à l'animation. Deux résidents président l'association, soutenus par deux bénévoles et l'animatrice de l'établissement.

Afin de développer l'épanouissement personnel, social et culturel, l'EHPAD propose un panel d'animations (chant, gym douce, loto, jeux de questions, arts plastiques...). La semaine se compose d'animations quotidiennes. Le but de ces animations est d'apporter une qualité de vie sociale au sein de la structure et est un moyen d'intégration et de communication. Ces animations s'effectuent pour et avec les résidents afin de favoriser les échanges.

L'association a besoin de fonds pour financer des projets ciblés sur la vie sociale. L'adhésion, les dons, les subventions pour mener les différents projets sont bénéfiques pour maintenir et diversifier l'activité de l'association et promouvoir l'animation au sein de l'établissement.

« Maintenir du lien social, c'est maintenir l'autre qui restera digne quel que soit son état »

Edgar Morin,
sociologue et philosophe français



Nouveaux commerçants et artisans



L'ébène des femmes

43 Grande Rue - 73200 Val-d'Arc

Vente de vêtements

Bijoux - Produits de Bien-être

Créations en résine - Tissu et crochet



Fromagerie et produits locaux

38 Grande Rue - 73200 Val-d'Arc

Tél. : 06 03 92 51 16

Fermé les lundis, jeudis et dimanches

Ouverture de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 18h30



Un Brin Rebelle (nouvelle boutique)

24 Grande Rue - 73200 Val-d'Arc

Tél. : 06 50 61 57 31 - contact@un-brin-rebelle.fr

Prêt à porter féminin et masculin

Accessoires - Chaussures - Lingerie

Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde qui a été mis en place à Val-d'Arc permet de mettre en œuvre des actions pour faire face à des risques majeurs qui pourraient impacter notre commune tel que les phénomènes météorologiques, les risques industriels, les inondations...

Il peut être également activé l'été lors d'épisodes de canicule, par exemple, si la préfecture nous demande d'avoir un regard attentif sur les personnes vulnérables, les personnes à mobilité réduite et à haut risque vital.

C'est dans ce cadre que vous pouvez remplir l'imprimé ou le retirer en Mairie, pour faire partie du registre des personnes vulnérables tenu en mairie.

 Version 1 de 11/2012	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE LA COMMUNE D' AIGUEBELLE Recensements	Page 2 sur 3 Fiche VI-C-4-
Commune d'Aiguebelle FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL PCS Bénévoles de la Cellule de Crise Communale		
➤ Nom : Prénom :		
➤ Adresse :		
➤ Adresse email :		
➤ Numéro de téléphone fixe :		
➤ Numéro de téléphone portable :		
➤ Autre numéro de téléphone fixe :		
➤ Critères minimum d'inscription (cocher)		
<input type="checkbox"/> Habitant de la commune	<input type="checkbox"/> Titulaire du permis B	
<input type="checkbox"/> Personne majeure	<input type="checkbox"/> Mobilisation rapide en cas de besoin	
➤ Compétences (cocher)		
<input type="checkbox"/> Soutien psychologique – social – médiation	<input type="checkbox"/> Langues :	
<input type="checkbox"/> Secourisme	<input type="checkbox"/> Compétences médicales	
<input type="checkbox"/> Encadrement d'enfants	<input type="checkbox"/> Encadrement et soin des personnes âgées	
<input type="checkbox"/> Autres :		
➤ Autres informations vous concernant / remarques :		
<p><small>N.B.: Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce document, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.</small></p>		
A.....le.....		
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)		

Les cérémonies



19 mars 2023 – Fin de la guerre d'Algérie



14 juillet 2023



8 mai 2023



11 novembre 2023

Les grands événements



Festival Décapadiot

Vendredi : Victor Marc • MPL • BCUC

Samedi : Éméa • Alkabaya • Le Trottoir (d'en face)
Les Ramoneurs de Menhirs

Témoignage de Martine, une festivalière :

« Très beau festival, un grand bravo encore aux organisateurs et aux bénévoles !

C'est la deuxième fois que je vais au festival, je n'ai qu'un mot, GÉNIAL, vivement l'année prochaine !

L'organisation est vraiment super ! Félicitations car je me doute que pour ces deux soirées, ce sont des mois de préparation alors vous êtes des champions ».

L'Echappée Belle

Malheureusement, un changement brutal de la météo (orages violents, grêles, pluies abondantes et températures en chute libre) a mis à mal tous les scénarios de repli de l'organisation de l'Echappée Belle. Malgré la réactivité et la performance des équipes terrain, les prévisions météo ne permettaient pas d'assurer la sécurité des bénévoles et des concurrents. Une discussion conjointe avec la préfecture de l'Isère et la protection civile de la Savoie a amené à prendre la décision difficile d'annuler les courses du samedi. La fenêtre météo de vendredi a tout de même permis de maintenir la Skyrace du Rocher Blanc ainsi que la première moitié de l'Intégrale.



Les concerts

Concert de Pâques - 8 avril 2023



Fête de la musique - 19 juin 2023



Concert de Noël - 23 décembre 2023



Commission d'animation

Carton plein pour la Commission d'Animation Val d'Arc !

Nous avons eu, au cours de cette année, le plaisir de vous proposer plusieurs rendez-vous, auxquels vous avez répondu présents, pour notre plus grande satisfaction ; la bonne ambiance était de mise et tout le monde a profité de ces bons moments de partage.

Merci à Carole, Bruno, Laura, Martine, Christelle et les autres...

Les Vogues Annuelles d'Aiguebelle et Randens

Début des festivités avec la vogue d'Aiguebelle, le week-end du 28 au 30 juillet, et le moment convivial avec l'apéritif de la municipalité. En soirée, le temps a été capricieux mais cela n'aura pas empêché les petits, jeunes et moins jeunes, qui attendaient ce rendez-vous avec impatience, de se régaler sur les manèges plus rapides et endiablés que jamais ! Le défilé de la retraite aux flambeaux a tenu ses promesses et les enfants étaient surexcités d'y participer enfin ! Dans la soirée, l'ambiance au bal était festive et pluvieuse mais la buvette, tenue par le comité des fêtes Val-d'Arc, a rassemblé les habitants. Le lendemain, le soleil a tenu toutes ses promesses et le feu d'artifice, magnifique, a illuminé le Lac de Charbonnière ; beaucoup de spectateurs et un très beau week-end.

Le samedi 5 août, c'est au tour de Randens de faire son tour de piste avec la vogue annuelle. Le soleil a failli également nous faire défaut, mais finalement tout était parfait ! Après l'apéro communal en matinée, la fin de journée a débuté en fanfare avec la troupe Cocktail de Zick et leurs morceaux rythmés. Les bénévoles, mobilisés pour l'occasion, se sont occupés de tout le repas et ont permis de servir la polenta à plus de 500 convives installés sous le chapiteau. Les gens étaient ravis de se retrouver en famille ou entre amis et de participer à ce rendez-vous chaleureux. La buvette tenue par les vétérans du foot n'a d'ailleurs pas désempli comme à son habitude, le feu d'artifice était magique et tout le monde en a pris plein les yeux ! Jean-Luc Fontès a ensuite animé la soirée musicale jusqu'à tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des danseurs, qu'il aura fallu interrompre pour commencer à ranger !

De très belles réussites pour cet été et un grand bravo et merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible, mais également à la population qui répond toujours présente à nos animations estivales ; le tout permettant ainsi de poursuivre la tradition de ces fêtes de village si sympathiques et conviviales, que nous attendons chaque été !



Animation Color Run Le samedi 07 octobre 2023



Le soleil était au rendez-vous pour accueillir la 1^{ère} Color Run sur Val-d'Arc.

350 inscrits sont venus soutenir la cause Octobre Rose, sur un parcours de marche de 4km jalonné de jets de poudre colorée.

L'objectif de cette course était avant tout de se rassembler autour d'une bonne cause, Octobre Rose en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

En plus de votre participation et de l'aide précieuse des bénévoles, des associations sont venues soutenir l'initiative (Les vétérans de l'USCA, le comité des fêtes de Val-d'Arc, L'ACA, Toutes en Motos, Djembé Etnik,

4^{ème} dimension, Maryline photographe), ainsi que la présence de l'équipe de la future maison de santé pour la prévention concernant le cancer du sein, notamment l'auto palpation. Un geste essentiel pour détecter l'apparition de la maladie. A l'arrivée, la joie était au rendez vous et grâce à cette journée, nous avons récolté 5 200 €, reversés au service Ermios au centre hospitalier de Chambéry (ce service apporte les soins supports et de confort aux malades en cancérologie).

« Ce projet me tenait à cœur depuis longtemps, parce que nous avons tous été touchés de près ou de loin par cette maladie. Je remercie les élus et les bénévoles de m'avoir fait confiance, et de votre participation. Cette journée aura été marquée par vos sourires et votre bonne humeur tout en couleur !!! »

Laura Paviet, Conseillère Municipale

Téléthon Le samedi 2 décembre,

Malgré un temps mitigé, plusieurs activités au profit du téléthon étaient proposées tout au long de l'après-midi (karaté, self défense, tir à l'arc, quad,...) le tout agrémenté par du vin chaud et des boissons diverses.

En fin d'après-midi, se déroulèrent les descentes aux flambeaux en partance de Bonvillaret et Montgilbert.

Tous les marcheurs(euses) arrivèrent au Foyer Rural où une soupe paysanne, confectionnée par Pascal David, les attendait pour clore cette journée.

Merci à tous les bénévoles présents pour cette journée solidaire.

Grâce à votre participation et vos différents dons, nous avons pu récolter la somme de 1 562 euros au profit de l'AFM téléthon.



Comportement citoyen, respectons notre environnement

Réglementation bruit

→ Réglementation s'imposant aux particuliers



En vertu de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 concernant les bruits de voisinage, nous vous rappelons que vous devez prendre les précautions nécessaires pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétitifs et intempestifs. Par exemple, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

les jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

→ Réglementation s'imposant aux professionnels

Les professionnels ont le droit d'utiliser tout appareil susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore ou des vibrations transmises aux horaires suivants :

du lundi au samedi de 7h00 à 20h00, sauf les jours fériés. En cas d'intervention urgente, il n'y a pas de restrictions d'horaires.

→ Réglementation déchets verts



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral (Article 84 de l'arrêté préfectoral du 3 mars 1986). Les déchets végétaux doivent être apportés à la déchetterie.

→ Réglementation déjections canines



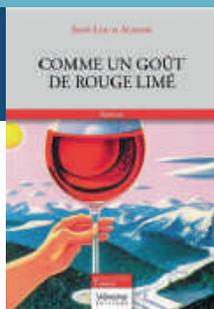
Les déjections canines sont interdites sur toutes les voies publiques (espaces de jeux pour enfants compris) et par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal avec un sac en plastique qui permet de ramasser les déjections.

En cas de non-respect de cette interdiction, cette infraction au règlement sanitaire départemental est passible d'une contravention de 3^e classe de 68 €.

Les Brèves

JEAN-LOUIS ACHAIN : son premier roman



Rouge limé...!?

Vous avez dit...« goût de Rouge limé»?

Bien au-delà de cette douceuse boisson emblématique le lecteur pourra dénicher au cours de son voyage des saveurs de polent' au rupon croustillant, de châtaignes grillées au feu de bois, de diots finement mijotés...

Un coucher de soleil sur Montgilbert, l'aube d'un beau matin d'été au soleil levant de Montsapey...le flon-flon d'un orchestre qui monte dans la torpeur d'une vogue estivale...

Ecoutez dans la brise qui survole la colline de Charbonnières l'écho des voix de nos nombreuses « Vedettes locales » trop tôt emportées et qui revivent l'espace de quelques pages...

Les plus jeunes découvriront les épopées d'un époque pas si lointaine tandis que les « Baby-boomers » essuieront une larme nostalgique en songeant au joli temps passé beaucoup trop vite.

Patron ! ... Un mètre de Rouge-limés !

L'Office du Tourisme Porte de Maurienne



L'année 2023 a vu du changement au sein de cette entité avec le départ de Julie Decorte qui a intégré l'Office du Tourisme de St Jean de Maurienne.

C'est Sandrine Dugain qui la remplacera. Elle sera secondée par Adriana Guilhot.

Sur la photo de gauche à droite : le président Claude David, Adriana Guilhot, Sandrine Dugain et la vice-présidente Maire-Claire Mottin

Le Conseil Municipal Jeune de Val-d'Arc



Le vendredi 24 février 2023, s'est déroulée l'installation du conseil municipal enfants.

12 élèves du CE1 à la 6^{ème} ont été élus par leurs camarades de classe des écoles de Randens et Aiguebelle élémentaire. Ces conseillers sont Léon Balmain, Katarina Payen, Timothé Poudat, Lumen Guidoux, Gauthier Jouannet, Lucie Dintzer, Mikel Doda, Soane Villemin, Louis Mauge, Aymeric Brigonnet, Emma Repellin et Wladi Wikkoski.

Le conseil municipal leur a octroyé un budget de 3000 €. Ils sont accompagnés par la commission sociale.

Ils ont décidé de mener plusieurs actions. D'abord ils sont en train de réaliser des affiches contre les incivilités. Ils ont programmé une matinée nettoyage de la commune avec sensibilisation au recyclage et au compostage qui se déroulera au printemps 2024. Ils ont également un projet de fresque dans le souterrain entre Randens et Aiguebelle.

Les réunions se déroulent le vendredi soir environ tous les deux mois. La prochaine est prévue le vendredi 12 janvier 2024. Ils rencontreront des artistes susceptibles de les accompagner dans leur projet. Ils devraient également rapidement avoir la visite d'Emilie Bonnivard qui leur expliquera le fonctionnement des institutions françaises.

Notre photo : lors du Conseil Municipal de Novembre, les jeunes élus sont venus présentés leurs actions à leurs aînés

1^{er} repas des aînés de Val-d'Arc



Les écoles de la commune ont célébré Noël avec un spectacle de magie



La municipalité, avec le soutien du Sou des Écoles d'Aiguebelle, a offert aux enfants un après-midi festif avec un grand spectacle de magie puis un goûter. Le Père Noël, venu spécialement en quad, est venu distribuer ensuite des friandises.

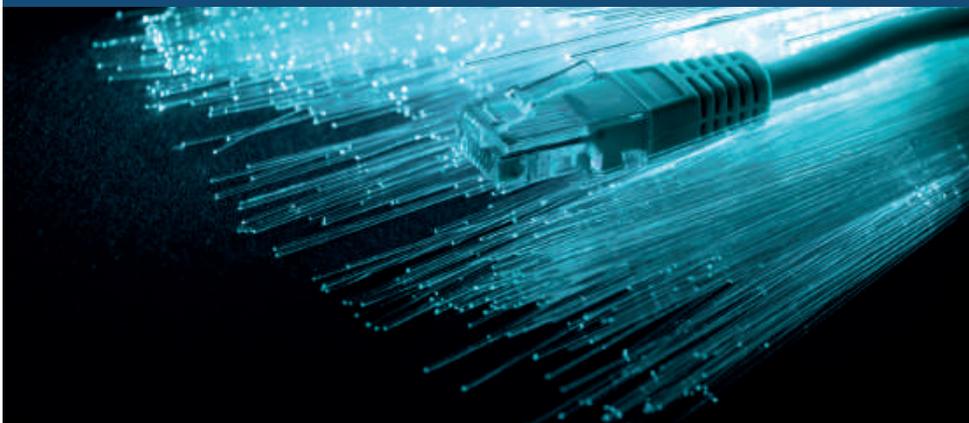
La Kermesse du Sou des Écoles d'Aiguebelle



Noël du Sou des Écoles d'Aiguebelle



Installation de la fibre



Si vous avez besoin de renseignements, ou si vous rencontrez des difficultés pour vous raccorder à la fibre, le département a créé une page d'information, que nous avons relayé sur notre site internet.

Vous pouvez consulter notre site internet

<http://www.valdarc.fr>

Un peu d'histoire de nos communes

Le 13^{ème} Congrès des Sociétés Savantes Savoisiennes s'est tenu à Aiguebelle les 6, 7, 8 août 1894

Liste alphabétique des sociétés présentes :

Académie de Savoie - Académie Salésienne - Académie Chablaisienne - Académie de Val d'Isère - Société Florimontane - Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie - Société d'Histoire naturelle de Savoie - Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne.

Liste des représentants d'Aiguebelle :

M^M BONIFACE, archiprêtre - BERGER Camille - GRANGE Charles, conseiller général - GRANGE François D^r PIOT, maire - TROUSSET, juge de paix, Aiguebelle.

Malgré son chiffre de XIII^e, le Congrès des Sociétés savantes de Savoie tenu à Aiguebelle les 6, 7 et 8 août, a eu le même succès que les précédents.

Les nombreux adhérents, venus de Suisse, du Dauphiné, de Savoie ont emporté le meilleur souvenir des intéressantes communications faites à ces réunions et du cordial accueil de la ville d'Aiguebelle. La municipalité avait gracieusement mis à la disposition des Sociétés la salle des séances de l'Hôtel-de-ville, fort bien aménagée et décorée. L'Hôtel-de-Ville, les rues, les abords de la gare étaient pavés aux couleurs nationales, et toutes les maisons témoignaient par le soin de leurs décorations de la satisfaction et de l'empressement de chacun à recevoir dignement les hôtes d'Aiguebelle.

M. le docteur Piot, maire de la ville, et le conseil municipal s'étaient rendus au-devant des congressistes dont l'arrivée à la gare est saluée par de joyeuses salves de boîtes. Réunis un instant après à l'Hôtel-de-Ville, M. Piot leur souhaite la bienvenue en ces termes :

« Messieurs, si mes souvenirs sont exacts, j'ai lu quelque part dans Ovide, que ce poète latin ne pouvait parler sans s'exprimer en vers. Aujourd'hui appelé, selon l'usage de l'hospitalité, à vous souhaiter la bienvenue, je voudrais avoir comme un faible rayon de la facilité qu'avait Ovide comme poète ; oh ! alors, je vous dirais mille choses aimables. Vous avez, en effet, droit à toutes nos amabilités, à toute notre reconnaissance, vous qui, par patriotisme, par amour des sciences et des lettres, venez dans notre tranquille petite cité d'Aiguebelle, étudier sa grandeur passée et rappeler les faits éloignés, j'allais dire ignorés de son histoire. Mais je suis peu expert dans l'art de bien dire, qui a de nombreux secrets pour moi ; dans mon embarras je me sauverai en laissant parler mon cœur. Je remplis d'abord avec joie mon premier devoir en vous souhaitant la bienvenue, à vous tous, Messieurs les membres du Congrès, au nom de la ville d'Aiguebelle et de la municipalité. Aiguebelle, toujours

la cité hospitalière, s'est parée aujourd'hui, en votre honneur ; comme aux grands jours de fêtes, les couleurs nationales flottent partout fièrement : ce spectacle console en ce temps d'anarchie, et prouve que s'il existe des Français indignes de ce nom, des sans-patrie qui renient le drapeau tricolore, il en est d'autres qui aiment avec passion la France. La Savoie est Française et cependant dans ce Congrès, vos conférenciers vont montrer la Savoie et la France en lutte pendant des siècles. Vous allez nous raconter l'histoire du siège de Charbonnière par Henri IV, mais n'oubliez pas de dire la grandeur et la magnanimité de ce roi de France qui selon ce que raconte Sully dans ses mémoires, épargna Aiguebelle devant les prières des dames de la ville ; vous ferez ainsi l'éloge des dames qui priaient et du roi qui cédait à leurs prières. Mais je m'aperçois que je fais de l'histoire et je n'appartiens pas à votre noble compagnie ; je ne suis qu'un profane ; laissez-moi cependant vous dire que pour nous Savoyards, la plus grande date de notre histoire est celle de 1860, date de la réunion définitive de la Savoie à la France ; laissez-moi vous dire que le prince de Sardaigne qui a le plus de droit à notre souvenir est Victor-Emmanuel surnommé le Galantuomo : seul, il a compris que la Savoie était Française, seul, il a compris que les enfants devaient être rendus à leur mère. Pour prouver à ceux qui, au-delà des Alpes, nourriraient de secrètes pensées de retour de la Savoie à l'Italie, que notre pays lui aussi est intangible, je vous invite, Messieurs, à ouvrir votre Congrès aux cris de : vive la Savoie, vive la France. Ce cri poussé au pied de Charbonnière n'a rien d'agressif, mais il montrera notre confiance inébranlable dans l'avenir de notre chère Savoie. »

D'enthousiastes applaudissements accueillirent ce cordial et patriotique discours auquel M. d'Arcollières, Président de l'Académie de Savoie, répondit par ces paroles dont la délicatesse et l'à-propos ont été hautement appréciés de l'Assemblée :

« Monsieur le Maire, ce n'est point par un pur hasard, par une simple fantaisie que le Congrès des Sociétés Savantes de Savoie choisissait Aiguebelle, il y a deux ans, comme le lieu de sa prochaine réunion. Aiguebelle n'a-t-elle pas son histoire marquée au coin de l'antiquité la plus authentique, puisque l'on battait déjà monnaie dans son enceinte au XI^e siècle, et que ses deniers la faisaient connaître en Maurienne, en Savoie et jusque dans les endroits les plus reculés de la province de Vienne. Le rôle que vos ancêtres ont joué, dans l'histoire ecclésiastique de la Maurienne et dans l'histoire politique de la Savoie,

devait amener ceux pour qui le passé a tant d'attrait, à désirer de voir ou de revoir ces lieux, dont ils ont rencontré le nom si souvent. Je sais bien que la célèbre collégiale de Sainte-Catherine n'existe plus, et que, de ce vieux château de Charbonnière qui, pour n'avoir pas été peut-être le berceau de nos anciens princes, fut pourtant une de leurs premières résidences, il ne reste que quelques ruines ainsi que l'observaient déjà, en leurs chroniques, Servion, Champier et Paradin. Si l'on a dit un jour que la vue d'un mur derrière lequel il va se passer quelque chose, est déjà chose intéressante, que penser, à plus forte raison, de certaines ruines ? Ici, par bonheur, nous n'avons pas seulement à évoquer les souvenirs, les enseignements qu'elles comportent. Au milieu de débris d'autres âges, il y a une cité ; cette cité, bien vivante, florissante de tout point, n'a pas oublié que, après avoir souffert plus d'une fois de la guerre et des invasions, elle a encore, depuis, comme avant la destruction de ses remparts, tenu sa place dans les siècles les plus récents, et s'est, de gré ou non, imposée à l'attention des personnages illustres qu'elle a vus passer. Si votre cité, Monsieur le Maire, pouvait nous redire les noms de tous ceux qui ont momentanément séjourné chez elle, la liste serait longue. On trouverait là, en foule, des souverains, des prélats, des hommes d'Etat et de guerre, des poètes, des historiens, des philosophes, qui tous, du pied des chevaux de leurs carrosses de voyage ou de leurs chaises de poste, ont foulé le sol de votre grande rue. Que d'idées ont surgi, que de plans se sont ébauchés ou ont pris corps pendant leurs courts arrêts en ce lieu, — si prompte est la pensée humaine ! Mais, parfois aussi, que de desseins ou de projets se sont évanouis, que d'illusions se sont envolées ! Aujourd'hui, votre vallée n'est ni moins connue ni moins appréciée que jadis ; seulement, en ce siècle de progrès, où naturellement tout progrès a son défaut, où la locomotive brûle en quelque façon les localités de son parcours, — au grand désappointement de ceux qu'elle emporte, — beaucoup sans doute ont entrevu Aiguebelle ; mais combien l'ont vue, l'ont traversée ? Combien ont voulu y savourer ce repas auquel nos anciens rois ne manquaient pas encore de faire honneur, il y a trois quarts de siècle, lorsque, à leur dernière halte entre Turin et Chambéry, ils s'apprêtaient à leur entrée solennelle dans notre capitale, sur le déclin du quatrième jour de leur voyage ! Il appartenait au Congrès des Sociétés savantes de Savoie de s'efforcer à revivre, au commencement de cette semaine, de semblables temps pour jamais disparus. De même, Monsieur le Maire, à vous qui veillez constamment au bien de vos administrés le jour, et qui fréquemment, la nuit venue, veillez sur cet autre bien, précieux entre tous, leur santé, à la municipalité d'Aiguebelle, heureuse de suivre l'exemple de celui qu'elle a appelé et maintenu

invariablement à sa tête, il est revenu l'initiative de nous donner les marques du plus gracieux empressement, de nous faire goûter les agréments de la plus aimable réception. Par ce que nous venons de voir, par ce pavoisement de vos rues, ce zèle que tous apportent ici à nous accueillir, par la cordialité et l'éloquence de vos souhaits de bienvenue, nous concevons à quel point vous êtes l'interprète naturel et autorisé de tout Aiguebelle, jalouse de témoigner à cette heure que l'hospitalité restera toujours son trait distinctif. Lorsque prendront fin ces assises de la Science Savoisienne, — quand chacun de nous retournera à ses occupations ou à ses travaux en deçà comme au-delà des frontières politiques, — car pour la Science, les frontières ne sauraient exister, — il emportera de son séjour dans vos murs un vif souvenir ; mais il lui faudra, à la vérité, quelques moments pour se ressaisir, pour se retrouver dans l'agréable chaos des multiples impressions. — Impressions tour à tour fortes, vivantes, charmantes, gracieuses même. De fait, en se remémorant ces heures si vite écoulées, n'aimera-t-on pas à répéter avec le secrétaire de Sully, qui, s'adressant à son maître, lui disait, dans « les Mémoires des Sages et Royales Économies d'Etat », à propos de la population féminine d'Aiguebelle implorant la pitié du vainqueur, lors de la prise du fort de Charbonnière en 1600 : « Là, il y en avait de belles et une entre autres, la plus belle que l'on eut su voir ».

Un vin d'honneur gracieusement offert par M. le docteur Piot termina la réception.



Blason d'Aiguebelle



Lettre d'information
Janvier 2024

Quelques chiffres clés

8 communes constituent le SIAEP

+ 4.000 habitants

Près de **2800** abonnés

Plus de **100 km** de canalisations
soit 27 abonnés par km de tuyau

180.000 m³ d'eau distribués
(hors bassins communaux)

36 sources captées et **1** pompage souterrain

36 réservoirs

4 agents : 1 secrétaire-comptable
3 techniciens

L'eau en Savoie :

- 440.000 habitants
- 6.500 km de canalisations
- 48 millions de m³ distribués



SIAEP

04 79 65 28 26

4 place Mairie 73220 Val d'Arc



SYNDICAT DE L'EAU EN PORTE DE MAURIENNE

Val d'Arc (Aiguebelle + Randens) | Bonvillaret | Montsapey | Epierre
S' Pierre de Belleville | S' Alban d'Hurtières | S' Georges d'Hurtières | Montgilbert

Edito

Depuis sa création en 2012, le syndicat est passé progressivement de 4 à 9 communes, puis à 8 après la fusion de Randens et d'Aiguebelle en une seule commune Val d'Arc. Il assure sur son territoire la gestion du service public d'eau potable et les missions qui y sont associées :

- La protection de ses ressources superficielles ou souterraines en eau.
- La production de l'eau potable par traitement adapté aux objectifs de qualité à atteindre.
- Le transport de l'eau potable.
- La distribution de l'eau potable aux abonnés et usagers du service.
- La surveillance de la qualité de l'eau depuis le point de captage jusqu'au consommateur final.
- La sécurisation de son approvisionnement en eau et la continuité d'alimentation de ses abonnés.
- La fixation des tarifs de vente de l'eau dans l'intérêt général de ses membres.
- L'information des usagers du service public de l'eau potable.

Sur un territoire aussi étendu et ne comportant que peu d'abonnés, le prix du m³ d'eau distribué est plus élevé que le prix moyen départemental tout en restant cohérent avec ceux constatés dans les territoires ruraux.

Toutefois, nos équipements parfois anciens, vont nécessiter des travaux de rénovation et de consolidation importants dans la décennie à venir.

Un effort tarifaire sera demandé aux usagers à partir de 2024 afin de pouvoir mener à bien ces investissements.

Nous constatons tous l'impact du changement climatique sur notre quotidien et il est nécessaire dès à présent de sécuriser notre accès à l'eau potable à travers une gestion responsable de la ressource et de sa distribution.

Depuis 2020, le syndicat gère également l'assainissement collectif pour le compte de la commune de Val d'Arc avec la création d'une station d'épuration et le réseau de collecteurs associé. Cette mission est financièrement neutre pour le syndicat, les surcoûts étant couverts par la commune.

BUDGET

Fonctionnement	2020	2021	2022
Recettes (€)	318 251	574 998	417 794
Dépenses (€)	441 448	523 178	552 694

(les dépenses de fonctionnement comprennent, entre autres, les charges salariales, les véhicules, l'outillage, les analyses d'eau, les frais divers ainsi que toutes les réparations sur les réseaux existants.)

Les recettes de fonctionnement sont issues de la vente d'eau potable)

Investissements	2020	2021	2022
Recettes (€)	4 476 0367	1 063 377	806 799
Dépenses (€)	3 001 980	2 135 551	1 313 362

(Les dépenses d'investissement correspondent à tous les travaux de création de réseaux, captages et réservoirs ainsi qu'au remplacement des linéaires devenus trop vétustes.)

Les recettes d'investissement proviennent des subventions diverses et des prêts bancaires, ainsi que d'une part d'autofinancement lorsque le budget le permet.)

TRAVAUX EAU

Depuis sa création en 2012, le SIAEP a réalisé plus de 3.5 millions d'euros de travaux et d'études : remplacement de réseaux vétustes, station de relevage, implantation de réservoirs, télésurveillance...

Pour la décennie à venir, dans le but de consolider les infrastructures, de répondre à l'augmentation de la population sur notre territoire et de gérer efficacement la ressource en eau potable, le SIAEP devra investir environ 5 M€.

Niveaux de services concernés	Nombre d'opérations	Montants des travaux
Opérations prioritaires liées à la ressource et aux travaux engagés	11	710 322
Amélioration et protection de la ressource	4	392 850
Amélioration du traitement et de la qualité de l'eau	6	160 000
Amélioration de la surveillance et du comptage, amélioration du rendement	5	44 480
Amélioration de la fiabilité des équipements, renouvellement du réseau et des ouvrages	8	1 944 100
Amélioration de la sécurisation d'alimentation en eau	2	1 811 100
Amélioration de la connaissance du patrimoine (SIG et Inventaire)	Ft	200 000
Total arrondi à		5 263 000

Etude SAFEGE 2021

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

S'agissant de l'Assainissement sur la commune de VAL D'ARC qui est également sous la gestion de SIAEP, l'investissement global est évalué à 6,5 M° €.

C'est un investissement considérable qui aura permis de réaliser notre station d'épuration pour un peu plus de 2 M°€ et ensuite, pour 4,5 M°€ correspondant aux différents collecteurs et à la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées principalement sur le secteur de Randens.

Ces travaux sont intégralement financés par la commune de Val-d'Arc et ses partenaires, notamment l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse.

Il restera à achever les travaux sur les secteurs 6 et 7 afin de pouvoir relier les secteurs du Chaix et de Marliery. Nous allons également évaluer la possibilité de modifier ou pas le schéma directeur d'assainissement sur le hameau de la Pouille qui se trouve actuellement, et pour sa totalité, en assainissement individuel.

Comparaison du prix de l'eau TTC (eau potable + assainissement) Données France, Région et Dépt : 2018

Prix moyen de l'eau (€/m³ - 2018)

France	Région AURA	Savoie
4.14 €	3.90 €	4.23 €

Source : SISPEA (observatoire national des services d'eau et d'assainissement)

On constate que la moyenne départementale est légèrement supérieure à la moyenne nationale, la Savoie étant un territoire rural en zone de montagne. Le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau impacte considérablement le coût du M³ distribué.

Avec ses 100 km de réseau pour seulement 2800 abonnés, la situation du SIAEP est très défavorable par rapport à la moyenne départementale.

Tarification 2024

Afin de faire face aux enjeux à venir et d'équilibrer les comptes du syndicat, le tarif des services eaux et assainissement sera le suivant à partir du 01/01/2024 :

Abonnement eau potable : 80 € ht

Prix du M³ : 2.20 € ht

Assainissement, le M³ : 2 € ht

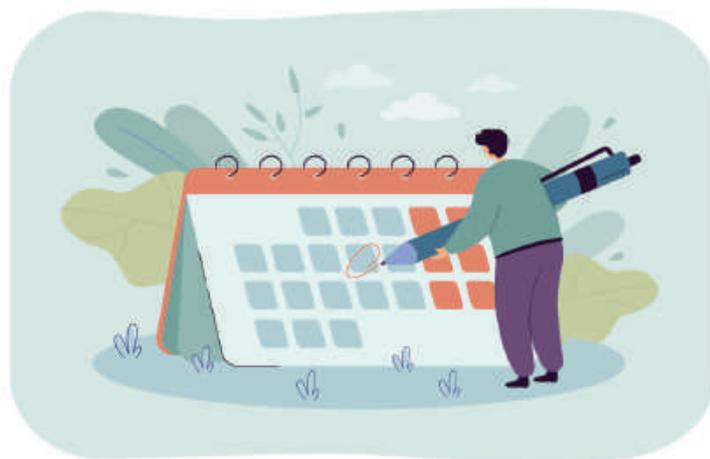
CONTRÔLE QUALITÉ

L'Agence Régionale de Santé contrôle périodiquement les qualités bactériologiques et physico-chimiques de l'eau distribuée sur nos réseaux.

Des fiches d'information correspondant à votre commune sont disponibles auprès du syndicat. Elle sont également consultables dans votre mairie.



Dates à retenir : manifestations, élections



CARNAVAL

Date non déterminée

Concert Décapadiot

Vendredi 28 et samedi 29 juin 2024

Vogue d'aiguebelle

Samedi 27 et dimanche 28 juillet

Vogue de randens

Samedi 3 août

L'Échappée Belle

Vendredi 23, samedi 24
et dimanche 25 août 2024

Color Run

Samedi 5 octobre 2024

Téléthon

Samedi 7 décembre 2024

Élections Européennes

Dimanche 9 juin 2024

Don du sang

Lundi 4 mars 2024

Jeudi 23 mai 2024

Jeudi 12 septembre 2024

Mardi 10 décembre 2024



LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



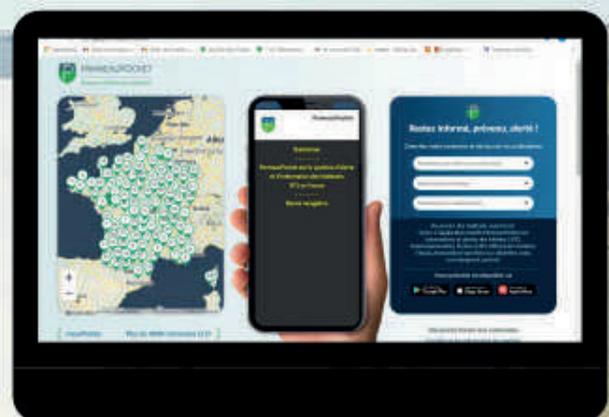
- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



NE PAS METTRE SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2023



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur



Val d'Arc

tout naturellement

